

DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES ODONTOLOGIQUES

FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES ODONTOLOGIQUES 1ÈRE ANNÉE

SEMESTRE 8

ENSEIGNEMENTS THEORIQUES ET PRATIQUES

Service sanitaire

1 crédits ECTS

Volume horaire

Cours Magistral : 2h

Travaux Dirigés : 3h

Travaux Pratiques : 8h

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
Travaux Pratiques	CC	Rapport écrit et soutenance orale		100%	Assiduité obligatoire aux TD pour être autorisé à présenter le rapport de stage en session 1

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
Travaux Pratiques	CC	Rapport écrit et soutenance orale		100%	